

LES PRATIQUES RELIGIEUSES ALIMENTAIRES :

LIMITER LE RISQUE DISCRIMINATOIRE



Cet ouvrage collectif réunissant des chercheurs, anthropologues, juristes ou politologues, élus et acteurs de terrain, explique et décrit les pratiques alimentaires prescrites par plusieurs religions - bouddhisme, christianisme, hindouisme, islam et judaïsme-, leurs évolutions et la manière dont elles sont observées dans la société aujourd'hui. Le cadre juridique français est explicité et apprécié au regard du droit positif et des pratiques qui ont cours en Belgique et au Canada.

Bernadette Duarte, docteur et HDR en Droit public, est Professeur à la Faculté de droit de l'Université catholique de Lille où elle est membre du Centre de recherche sur les relations entre le risque et le droit (C3RD). Elle est également chercheur associé à l'IDEDH (Institut de Droit européen des droits de l'homme) de l'Université de Montpellier. Ses domaines d'expertise sont notamment les

suivants : la protection internationale et européenne des droits de l'homme, y compris le droit des minorités, ainsi que le droit constitutionnel français et comparé.

Décembre 2015

L'Harmattan, 292 pages, 30 €, www.editions-harmattan.fr